



**Université du Québec en Outaouais**

Service de la gestion des documents et des  
archives (SGDA), Secrétariat général

**Fonds UQO / Série SG**

***Dossier: 334<sup>e</sup> réunion du CA, point 9.2***

***19 mai 2009***

Localisation : E2620, Pas encore archivé

**Cette copie a été préparée pour fins de  
recherche seulement, ne peut être utilisée à  
d'autres fins sans une autorisation écrite.**

**Synthèse de l'évaluation du programme de *Baccalauréat  
en psychologie (7751)***

***Mai 2008***

**L'utilisation du générique masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.**

## INTRODUCTION

Outil indispensable pour apprécier la qualité intrinsèque des programmes et pour assurer l'efficacité des services d'enseignement, l'évaluation génère des résultats conduisant à une amélioration de la qualité et de la pertinence d'un programme. C'est dans cette perspective que s'inscrit la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais*, politique dont la pierre d'assise repose sur les exigences et les recommandations de la Conférence des recteurs et de principaux des universités du Québec (CRÉPUQ).

Prévue au calendrier octennal de l'année 2006-2007, l'évaluation du programme de baccalauréat en psychologie (7751) a été menée en conformité avec les principes directeurs de la politique institutionnelle.

Les quatre étapes du processus de l'évaluation de la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)* ont été respectées :

1. L'évaluation du programme
2. L'évaluation externe
3. La rédaction de la synthèse
4. La diffusion des résultats de l'évaluation

### 1. Le programme

#### 1.1 Historique

Depuis la fin des années 1990, le secteur de la psychologie connaît une croissance à l'Université du Québec en Outaouais (UQO)<sup>1</sup>. Cet essor se reflète autant par le développement des différents programmes que par le progrès notable de la recherche universitaire.

En 1998, l'UQO offre le programme de baccalauréat en psychologie à la suite d'une entente d'extension de programme avec l'UQAM. Son objectif principal réside dans la formation de base en psychologie générale et scientifique. L'instauration de ce programme en extension était soumise aux quatre conditions suivantes : premièrement, l'effectif étudiant ne devait pas dépasser soixante-dix personnes; deuxièmement, le Module de psychologie de l'UQAM devait recevoir tous les plans de cours à chaque trimestre; troisièmement, le Module de psychologie de l'UQAM devait recevoir les évaluations des enseignants après chaque trimestre; quatrièmement, l'ajout de nouveaux cours devait passer par l'approbation de l'UQAM.

À la fin de l'année 2005, l'UQO déposait une demande d'autonomie du baccalauréat en psychologie,<sup>2</sup> demande qui fut acceptée par la CRÉPUQ en 2006, aux conditions suivantes : «QUE l'Université procède, au plus tard deux ans après que le programme aura obtenu son autonomie, à une évaluation du programme, selon les normes en vigueur;

<sup>1</sup> Il faut savoir qu'au fil des années, plusieurs organismes statuent sur les programmes de l'Établissement qui porte aujourd'hui le nom de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) : Université du Québec à Trois Rivières – Service universitaire dans le Nord-Ouest québécois (UQTR-SUNOQ) – juin 1970 à mai 1972. Université du Québec – Direction des études dans l'Ouest (UQ-DEO) – mai 1972 à novembre 1972. Université du Québec – Direction des études dans l'Ouest québécois (UQ-DEUOQ) – novembre 1972 à octobre 1976. Université du Québec – Centre des études universitaires dans l'Ouest québécois (UQ-CEUOQ) – octobre 1976 à mars 1981. Université du Québec – Université du Québec à Hull (UQ-UQAH) – mars 1981 à mai 2002. Université du Québec – Université du Québec en Outaouais (UQ-UQO) – mai 2002 à aujourd'hui. Source : Secrétariat général, service des archives.

<sup>2</sup> *Demande d'autonomie du programme de Baccalauréat en psychologie de l'UQAM offert par extension à l'UQO*. Décanat des études, décembre 2005.

**QUE** l'Université s'engage, au fur et à mesure des départs de professeurs, à combler les postes de professeurs de psychologie par des spécialistes de cette discipline; **QUE** l'Université fournisse les espaces nécessaires afin que les besoins du programme proposés soient satisfaits; et **QUE** l'Université prévoie les montants suffisants et récurrents pour l'achat de tests». Aussi l'année 2006 marque-t-elle un moment charnière dans l'évolution des programmes du premier cycle par le déroulement du processus d'autonomie du programme de baccalauréat.

De plus, l'offre, depuis 2003, du programme de doctorat en psychologie par l'entremise d'une association UQO/UQAM a permis aux étudiants de notre région la poursuite de leurs études aux cycles supérieurs. L'UQO est actuellement engagée dans la mise en place d'un programme de doctorat en psychologie, cheminement professionnel (D. Psy.), lequel, s'il est accepté par la CRÉPUQ, permettra aux étudiants de l'UQO d'obtenir en Outaouais un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle nécessaire aujourd'hui à l'exercice de la profession de psychologue. Il ne fait aucun doute que la concrétisation de l'autonomie du baccalauréat et du doctorat, à court et à moyen terme, facilitera une planification des contenus du programme dans le bloc des cours optionnels et connexes mieux arrimés au champ d'expertise du corps professoral de l'UQO.

## 1.2 Objectifs du programme

Ce programme d'études a pour but d'offrir à l'étudiante et l'étudiant une formation de base en psychologie qui soit à la fois générale et scientifique. Tenant compte qu'un baccalauréat en psychologie ne permet pas la pratique comme psychologue, que le titre de psychologue est réservé aux membres de l'OPQ, que pour des raisons de contingentement des programmes d'études de cycles supérieurs, un étudiant du baccalauréat pourrait ne pas poursuivre des études de cycles supérieurs en psychologie, que les champs de spécialisation et d'action du psychologue sont très variés et enfin, qu'une formation en psychologie peut être utile dans de nombreuses professions, cette formation doit permettre à l'étudiant d'atteindre au moins un des trois objectifs principaux suivants :

**Objectif I** : poursuivre des études de cycles supérieurs en psychologie, en vue d'une carrière de chercheur ou de psychologue praticien membre de l'OPQ;

**Objectif II** : acquérir des connaissances utiles pour un travail professionnel pouvant être assumé par un bachelier en psychologie (par exemple, agent de relations humaines);

**Objectif III** : entreprendre des études de spécialisation dans une discipline ou profession connexe.

## 1.3 Description générale du programme

Les **90 crédits** du programme sont répartis de la façon suivante : 42 crédits de cours obligatoires, correspondant aux compétences attendues par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), complétés par les activités optionnelles suivantes : 9 crédits dans le thème «bases sociales», 3 crédits dans le thème «domaines», 6 crédits dans les «approches» en psychologie, 3 crédits dans l'«acquisition d'habiletés» et 3 crédits dans «ateliers d'observation».

Ces activités sont suivies par d'autres cours optionnels répartis de la façon suivante : 9 crédits choisis parmi quatre blocs différents ayant pour champ d'études : 1) la «psychodynamique et psychologie humaniste», 2) la «psychologie en éducation et psychologie du développement», 3) l'«analyse du comportement et neuropsychologie», 4) la «psychologie sociale et psychologie communautaire». Le tout se termine par le suivi de 9 crédits à prendre soit dans l'option A (les crédits sont choisis à même les cours de premier cycle ou parmi les cours figurant au programme), soit dans l'option B qui est constituée d'activités de recherche (Thèse d'honneur). Dans le cas de l'option B, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,5 sur 4,3.

L'étudiant termine son cheminement par le suivi de 6 crédits de cours libres.

## 2. Le processus d'évaluation

Le comité d'évaluation était composé de mesdames Isabelle Green-Demers et Geneviève Forest ainsi que de madame Guilhème Pérodeau, directrice du Module de psychologie. Mme Pérodeau a remplacé en janvier 2008 monsieur Patrice Renaud, actuellement en sabbatique.

Les travaux du comité se sont échelonnés entre les mois de février 2007 et mars 2008.

### 2.1 Présentation des membres du Comité d'évaluation

#### Représentation professorale :

- Isabelle Green-Demers
- Geneviève Forest
- Guilhème Pérodeau  
Directrice du module

#### Représentation étudiante :

- Angélique Duguay
- Jonathan Jetté (substitut)

### 2.2 Évaluation de la qualité du programme

Le programme, dans sa version actuelle, est en vigueur depuis l'automne 1998. La présente évaluation a été réalisée à partir de cette version.

#### 2.2.1 Méthodologie

La méthodologie de l'évaluation du baccalauréat en psychologie respecte en tous points la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais* et, la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* (CREPUQ, 2000). En outre, elle s'inspire de l'approche par programme qui vise l'évaluation de « *la qualité du contenu et de l'intégration des cours dans une structure cohérente qui favorise l'atteinte des objectifs de formation* » (CREPUQ, 2000 : 7).

Les collectes de données ont été effectuées par le biais d'enquêtes quantitatives et qualitatives. Les populations visées étaient réparties en quatre catégories : les étudiants actifs, les diplômés, le corps professoral et les employeurs de la région de l'Outaouais. Les questionnaires utilisés pour les enquêtes quantitatives provenaient des questionnaires modèles pour l'évaluation des programmes de premier cycle développés par la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec (DRERI). Il s'agissait de questionnaires électroniques, destinés aux étudiants et aux diplômés, dont la DRERI a fait l'analyse à l'aide du logiciel SAS. De son côté, le comité d'évaluation, aidé du Décanat des études, a préparé le questionnaire des enquêtes qualitatives qui ont pris la forme de quatre tables rondes.<sup>3</sup>

#### 2.2.2 Enquêtes quantitatives

Le questionnaire pour les étudiants visait ceux de deuxième année et de troisième année du baccalauréat ainsi que les diplômés du programme. Il convient de mentionner que les taux de réponses obtenus lors de l'enquête par questionnaire sont conformes et comparables – pour ne pas dire supérieurs, dans le cas du baccalauréat en psychologie – aux résultats que l'on obtient normalement dans ce type d'enquête. Le détail de la participation est présenté au tableau 1 ci-dessous :

<sup>3</sup> Le lecteur trouvera les informations méthodologiques relatives aux tables rondes au point 3.4 de ce chapitre.

**Tableau 1 – Taux de réponses au questionnaire quantitatif**

Répondants	Envoi de l'enquête	Taux de réponse
Étudiants 2 <sup>e</sup> année	27 septembre 2007	40 % (10 / 25)
Étudiants 3 <sup>e</sup> année	5 mars 2007	35 % (12/34)
Diplômés	30 mars 2007	52 % (26/50)

Le module de psychologie a identifié les cours auxquels les étudiants de deuxième et de troisième année étaient inscrits et il a fourni au Décanat des études les listes d'étudiants, avec leurs adresses courriel de l'UQO. Le Décanat a coordonné les données avec la DRERI du Siège social de l'Université du Québec; le Décanat déposait les questionnaires dans les boîtes de courrier électronique des étudiants et le Siège social recevait les questionnaires remplis afin de compiler les réponses. Il est à noter que le système bloque le code permanent après que l'étudiant a répondu au questionnaire de sorte que, si on devait procéder à un deuxième envoi, il est impossible qu'un étudiant participe deux fois à l'enquête. Au fur et à mesure, le Décanat des études a transmis les résultats au directeur du module. Par la suite, les résultats ont été analysés par le module pour dégager les constats globaux.

Les répondants exprimaient leur satisfaction sur une échelle de 4 – *très satisfait ou tout à fait d'accord* – à 1 – *pas du tout satisfait ou tout à fait en désaccord*. Le résultat était présenté en moyenne sur 4 (par exemple, 3,35 sur 4).

### 2.2.3 Enquêtes qualitatives

Le Décanat des études, de concert avec le Module de psychologie, a organisé une table ronde pour chaque groupe suivant : les étudiants actifs dans le programme, les diplômés, les professeurs et les chargés de cours ainsi que les employeurs. En tout, 40 étudiants actifs de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> années ont été sollicités par téléphone en vue de participer à une table ronde. Nous avons pu recruter 5 étudiants : trois étudiants inscrits en 2<sup>e</sup> année et deux étudiants inscrits en 3<sup>e</sup> année. De même, le Décanat des études a sollicité la participation des diplômés. Étant donné les difficultés de recrutement, deux rencontres ont été tenues : la première en novembre 2007 et la seconde en février 2008. En tout, six diplômés ont donné leur avis dans le cadre de ces tables rondes.

Pour ce qui est du corps professoral, six professeurs et une personne chargée de cours ont participé à une table ronde qui fut menée en deux rencontres dû à l'ampleur du sujet et l'intérêt suscité. Pour ce qui est des employeurs, après que le module a fourni au Décanat des études une liste d'employeurs de la région accueillant des diplômés en psychologie, une invitation leur a été lancée en vue de leur participation à une table ronde qui a eu lieu en novembre 2007. Soulignons que le nombre de participants à ces tables rondes dans le cas des étudiants et des diplômés est conforme et comparable à ce que l'on obtient normalement dans ce type d'activité. Le tableau ci-après donne le détail de la participation aux tables rondes.

**Tableau 2 – Taux de réponses au questionnaire qualitatif**

Répondants	Table ronde ou rencontre avec les experts	Nombre de participants
Étudiants actifs	Table ronde	5
Diplômés	Table ronde	6
Professeurs et chargés de cours	Table ronde	6 profs et 1 chargé de cours
Employeurs	Table ronde	7



### 3. Constats de l'évaluation

#### 3.1 Bilan des forces et des faiblesses du programme : enquêtes quantitatives auprès des étudiants et des diplômés

À la suite de l'enquête par questionnaire effectuée auprès des étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année ainsi qu'auprès des personnes diplômées du programme, il est ressorti des points forts et des points faibles.

##### Les points forts :

- En général, les usagers sont satisfaits du programme.
- Le programme de l'UQO vise des objectifs servant adéquatement la mission fondamentale d'un programme de ce type : compréhension fondamentale du comportement humain ainsi qu'à celle des outils servant à l'étudier.
- La formation offerte au baccalauréat est reconnue comme étant à même de permettre une bonne préparation à la pratique professionnelle de la psychologie.
- Les usagers expriment une satisfaction à l'égard du corps professoral : l'expertise, la disponibilité et les méthodes pédagogiques utilisées par les professeurs apparaissent de qualité.
- Les usagers apprécient que l'enseignement soit offert de façon conviviale, à des groupes à taille humaine et dans un environnement physique agréable; Ils voient en cette organisation un encadrement favorisant la réussite académique.

##### Les Points faibles :

- Les usagers déplorent l'absence dans le programme d'une dimension pratique.
- Les usagers soulignent certaines redondances quant aux contenus donnés d'un cours à l'autre.
- L'offre de cours est généralement considérée trop limitée.

### 4. Recommandations

Le 23 mai 2008

La Sous-commission des études, après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation, le rapport des experts externes et après avoir reçu la directrice du Module de la psychologie, considère que l'évaluation qui lui est présentée est conforme à la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes.

Toutefois, la Sous-commission des études recommande qu'en lieu et place des recommandations contenues au rapport d'évaluation, les éléments suivants soient retenus aux fins des suivis à donner à cette évaluation :

1. **Que l'orientation du programme qui vise l'acquisition de connaissances générales en psychologie soit mieux reflétée dans la formulation des objectifs du programme et qu'on veille à s'assurer que ces objectifs soient mieux compris par les candidats et les étudiants.**
2. **Que le contenu du programme soit revu afin d'assurer qu'on favorise une présentation des principales approches reconnues dans le domaine, et ce, tant que possible, de façon transversale. À cette fin, qu'on étudie la possibilité que les trois cours portant sur les approches deviennent obligatoires pour tous les étudiants.**



3. **Que le département de psychoéducation et de psychologie soit invité à mettre en œuvre des initiatives favorisant une concertation entre les divers enseignants (professeurs et chargés de cours) de façon, entre autres, à optimiser la cohérence générale de la formation et, lorsque cela est pertinent, limiter les répétitions de contenus enseignés.**
4. **Qu'on prenne les moyens pour augmenter la fréquentation du programme. À cette fin, tout en maintenant une orientation axée vers la qualité de la formation, qu'on revoie les normes minimales requises pour l'admission au programme, en outre, en harmonisant les critères pour les candidats admis sur une base adulte ou sur une base d'études universitaires. De plus, qu'on prenne appui sur le démarrage anticipé d'une formation qualifiante complète (baccalauréat-doctorat) offerte entièrement à l'UQO afin d'optimiser les stratégies de recrutement d'étudiants.**
5. **Que les étudiants puissent être davantage exposés aux dimensions pratiques de la profession de psychologue dans le cadre de certains cours.**
6. **Qu'on prenne les mesures appropriées afin de mieux faire connaître aux étudiants la disponibilité des périodiques du domaine de la psychologie à la bibliothèque.**
7. **Que, dans le processus de révision du programme, tout en maintenant une orientation générale à la formation, on veille à donner une couleur locale au programme, en particulier, dans une révision des cours optionnels dont le nombre devrait être réduit afin de mieux refléter la possibilité réelle d'offre de cours.**
8. **Qu'on invite le Département de psychoéducation et de psychologie à prendre connaissance des avis des experts externes quant aux éléments touchant la mise en œuvre des activités du programme.**

La Sous-commission des études s'attend à ce que, lors de la révision du programme, le Module de la psychologie prenne en considération la situation des étudiants qui ne poursuivent pas des études supérieures en psychologie.